

UE5 - Approfondir le droit pénal technique - Unité préfigurant le parcours de M2

ECTS
6 crédits

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

Cette unité réunit deux blocs.

Le premier dit "Droit pénal technique 1" est centré sur le droit pénal économique. Il permet après que les règles générales de la matière ait été abordées (par exemple la responsabilité pénale de la société), d'étudier, au choix des différents intervenants, diverses infractions volontiers rattachées au droit pénal des affaires (abus de biens sociaux, banqueroute, pratiques commerciales trompeuses, ...), au droit pénal du travail (discriminations, entraves, ...),

Le second dit "Droit pénal technique 2" permet d'esquisser l'étude du droit pénal de l'environnement et du droit pénal de la presse, l'un et l'autre donnant lieu à un séminaire d'approfondissement en 2^{de} année de Master.

Heures d'enseignement

CM CM 60h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Droit pénal économique 1- Règles générales	EC	18h			
Droit pénal économique 2 - Infractions particulières	EC	22h			
	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Introduction au droit pénal de l'environnement	EC	10h			
Introduction au droit pénal de la presse	EC	10h			



UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif